

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Band: 59 (1930)
Heft: 5

Artikel: À propos du cinéma éducateur
Autor: Cacha
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1040850>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

utile à confier aux enfants de l'école en faveur de leurs condisciples indigents, goût de l'épargne chez les enfants appartenant à des familles aisées. Chacun de ces points mériterait un développement spécial. Nous y reviendrons, mais en attendant, nous nous plaisons à compter sur le concours persévérant de chaque instituteur et de chaque institutrice en faveur de nos petits mutualistes fribourgeois.

F. BARBEY.

A propos du cinéma éducateur ¹

L'œuvre accomplie depuis deux ans par le Comité catholique du cinématographe (C. C. C.) est un fameux démenti infligé à ceux qui insinuent sottement ou malignement que l'Eglise se tient à l'écart de tout progrès social ou scientifique. A leur deuxième Congrès du cinéma, tenu dernièrement à Paris, les catholiques purent enregistrer, avec une légitime fierté, le magnifique triomphe de leur programme. Ils ont obtenu une collaboration plus large qu'ils n'avaient jamais rêvé : ils eurent non seulement l'approbation et l'encouragement de l'épiscopat et le concours de l'industrie cinématographique professionnelle et officielle, mais, suprême satisfaction, ils entendirent tomber des lèvres du Souverain Pontife les paroles qui approuvaient le passé et qui ouvraient toutes grandes les portes de l'avenir. La Société des Nations, de son côté, les convie à travailler avec son Institut international de cinéma.

Une fois de plus, l'Eglise a vu l'urgente nécessité de se mettre à l'œuvre et, grâce à l'activité du C. C. C., elle a su se réserver une partie du terrain dans cette œuvre éminemment sociale, dont l'influence ne se mesure plus. N'y a-t-il pas, dès lors, tout lieu d'espérer beaucoup de cette nouvelle croisade catholique, dont la tâche est de servir en collaborant ? Collaboration facile, du reste, car les catholiques ne rêvent pas d'annexer les salles de spectacles aux maisons de prières, pas plus qu'ils ne veulent faire de l'écran un prédicateur attitré de morale et de religion. L'Eglise se souvient de la règle de bon sens : *chaque chose en son temps* et *chaque chose en son lieu*. Elle ne proscrit pas le délassement ; elle lui assigne une place dans le plan providentiel. De la gaieté saine, de l'émotion saine ! elle ne réclame pas autre chose dans les salles publiques et personne n'a pu trouver étrange qu'elle demandât cela. Mgr Beaupin, s'adressant aux congressistes au cours de la messe qui leur fut consacrée, précisa éloquemment cette attitude inflexible de l'Eglise : « Ce que les catholiques demandent du cinéma, c'est qu'il ne diminue pas

¹ D'après les *Dossiers du Cinéma*, paraissant chaque mois, à l'usage des parents, des éducateurs et des directeurs de conscience, 5, boulevard Montmartre, Paris.

dans les âmes humaines, le respect des valeurs spirituelles indispensables, c'est qu'il ne se fasse pas le panégyriste inconscient des pires passions, c'est qu'il ne glorifie pas l'amour libre et coupable au détriment du devoir conjugal et familial, la ruse et l'habileté criminelles au détriment de la loyauté et de l'honneur, l'arrivisme sans scrupules au détriment du dévouement au bien public, bref, toutes les défaillances des mœurs, au détriment des vertus nécessaires... »

Ce fut tout à l'honneur de ce dernier Congrès d'avoir consacré presque toutes ses séances à dénoncer les périls quasi inévitables du cinéma et d'y avoir rendu attentifs tous ceux dont les épaules sont noblement chargées d'une responsabilité.

Il n'est pas possible d'empêcher la jeunesse d'aller au cinéma. Usons donc d'une préservation moins simpliste et plus efficace : c'est d'organiser des salles familiales. Solution unique et totale qui nous mène à parler de la formation du spectateur et du choix des films. Il faut former *psychologiquement* et *moralement* l'adolescent en vue du spectacle. L'esprit de l'enfant est simplificateur ; ce qui existe, c'est ce qu'il voit. Il croira connaître la vie, parce que tel film la lui aura présentée dramatiquement, abondamment et sans la juger ; déformation mentale qu'il faut prévenir. D'autre part, étant données les conditions actuelles de la vie, il faut que l'enfant soit initié de bonne heure aux réalités de la vie et cela progressivement, affectueusement, par ceux qui sont ses éducateurs naturels, puisque, de toute façon, il le sera, et souvent très mal, selon les hasards des circonstances et des fréquentations.

Devant l'écran, apprenons au jeune spectateur à ne point se laisser fasciner, à garder sa personnalité tout en jouissant du spectacle, à ne pas s'y abandonner sans contrôle, bref, à se garder d'une passivité dangereuse et tyrannique. Remarquons en passant que le film parlant, cette merveilleuse technique invisible, pourra notablement diminuer cette passivité du spectateur et réintroduire dans le cinéma un élément qui corrigera ce que présentait d'instinctif et d'automatique le seul film visuel.

Enfin, second devoir de préservation, choisissons les films. L'acte banal et indifférent d'envoyer un enfant à l'aventure vers l'image amusante ou le scénario passionnel et provocateur, est trop passé en habitude. C'est à la psychologie, la grande science indispensable aux parents et aux éducateurs, qu'il faut demander conseil pour tolérer, permettre ou condamner tel spectacle, qui peut être dangereux pour tel enfant et pas du tout pour tel autre. D'autre part, les *Dossiers du Cinéma*, véritable instrument de travail à l'usage des catholiques, fournissent à ce sujet les informations et les renseignements les plus amples et donnent sur chacun des nombreux films mis en circulation une critique faite en toute indépendance et avec une stricte impartialité.

Il faut être également reconnaissant aux animateurs de ce Congrès de s'être préoccupés de l'atmosphère des locaux où se déroulent les films. On sait à quels dangers sont exposées les âmes dans ces salles populaires où la promiscuité est inévitable, où règne l'obscurité. Mais nul n'ignore que l'obscurité n'est pas un élément indispensable ; les films peuvent être projetés à la lumière diffuse et même en plein jour ! Ne serait-il pas dès lors infiniment souhaitable que des mesures soient prises, au besoin imposées par les pouvoirs publics, pour assurer un éclairage au moins suffisant des salles de spectacle.

Tel est, en raccourci, le contenu des différents rapports présentés et discutés au dernier Congrès catholique du cinéma. L'idée dominante qui s'en dégage est celle-ci : les catholiques peuvent et doivent apporter une contribution utile à l'évolution, au progrès du nouvel art. Leur doctrine tout à la fois surnaturelle et, par là-même, profondément humaine, leur permet d'utiliser le cinéma en vue de la diffusion du vrai, de l'exaltation du beau et de la suggestion du bien.

CACHA.

† MGR HENRI-ALOYS KEISER

La Suisse catholique vient de perdre un de ses éducateurs les plus éminents, en la personne de Mgr Aloys Keiser, recteur du Collège Saint-Michel, à Zoug. Toute la longue et féconde carrière de ce prêtre distingué a été consacrée au service de l'école chrétienne, de l'Eglise et de la patrie. *Juventute pro Deo et Patria*, telle est la devise que le défunt fit graver en caractères voyants sur le côté extérieur de la chapelle du Collège. Et à cette devise, il n'a jamais failli ; il en était l'incarnation vivante.

Mgr Keiser est né à Zoug, le 30 avril 1844, d'une famille foncièrement chrétienne. Sa maison natale s'élève dans la rue la plus pittoresque de la vieille ville, qui a pour limites, d'un côté le « Zythurm » et de l'autre l'église de Notre-Dame, rue où les pignons des deux rangées de maisons, avec leurs curieuses fenêtres ogivales, se rejoignent presque par-dessus la chaussée, comme pour prolonger encore un entretien mélancolique sur les choses d'un passé, hélas ! à jamais disparu. Les parents du futur éducateur gardaient jalousement les saines traditions de la famille chrétienne, traditions de piété, de charité, de travail et de bonne humeur. C'est dans cette famille si profondément religieuse et dans ce décor si parfaitement conservé du vieux Zoug que Mgr Keiser a puisé cet amour des traditions chrétiennes, cet attachement profond à sa petite patrie et à tout ce qui en avait fait la gloire, ce besoin d'aimer tout ce qui est noble et élevé. L'enfance du futur éducateur s'écoula ainsi dans une atmosphère de bonheur calme et pur. Sa mère était une personne distinguée, une éducatrice parfaite. D'elle le jeune Aloys hérita sans doute du don éminent d'éducateur et du goût particulier qu'il témoigna toujours dans le domaine de l'école. L'enfant était doué d'une riche nature, vive, intelligente, débordante d'activité et de joyeuse humeur. « Il a dû être, dit un de ses amis, un enfant extraordinairement joyeux et vif, au cœur généreux, au caractère franc, toujours prêt à organiser une expédition, à prendre part à une escapade, toujours disposé à jouer quelque tour, mais des tours de